

Le travail social et son actualité



Blvdoneb / Fotolia

Pour réfléchir à la pratique du travail social aujourd'hui, les concepts de Foucault sur le pouvoir et le savoir fournissent des outils utiles. Ainsi revisitée, l'activité des professionnel·le·s devient au plus haut point citoyenne.

Par **Thierry Gutknecht**, travailleur social et enseignant de philosophie, Fribourg

Le travail social peut être considéré comme central dans nos sociétés contemporaines, tant du point de vue de son expansion, du positionnement géographique de ses dispositifs que de sa portée symbolique. Cette triple centralité rend d'autant plus actuel de penser ce champ pour lui-même mais également en tant que partie de la société. Ceci vaut d'autant plus si l'on prend au sérieux la fin du préambule de la Constitution fédérale mentionnant que « la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres », les travailleurs sociaux intervenant justement auprès de cette population.

L'utilité des concepts de Foucault

Le philosophe français Michel Foucault (1926-1984) est intéressant pour une telle démarche. L'une de ses idées-force est que la réponse que donne une société à la question de la marge et de certaines expériences-limites – folie, emprisonnement, mort – est un indicateur essentiel de cette collectivité. Autrement dit, le philosophe cherche à « diagnostiquer le présent » de son époque en étudiant des champs spécifiques : le domaine pénal, celui de la psychiatrie, de la médecine, etc.

Il est alors possible d'utiliser Foucault pour réfléchir à la pratique du travail social en s'appuyant sur certains concepts qui caractérisent sa pensée. Le pouvoir, par exemple, défini par cet auteur comme le fait d'agir sur l'action d'autrui, de l'influencer, l'orienter, l'obliger, permet d'analyser la pratique du professionnel dans ce qu'elle a de particulièrement sensible – ouverture des possibilités en faveur de l'utilisateur, nouvelle orientation de son parcours, mais aussi recadrage de ses attentes, instauration de limites et de contraintes, etc. Ce concept permet aussi de relever l'enjeu autour de l'augmentation de la marge d'action qu'a le bénéficiaire sur son environnement et des

possibilités de « pouvoir choisir la vie qu'[il] a des raisons de valoriser », pour reprendre une formule de l'économiste et philosophe indien Amartya Sen.

Autre concept, le savoir tel que compris par Foucault permet à son tour une analyse spécifique et de souligner l'importance de croiser les connaissances des différents professionnels, de prendre en compte à leur juste valeur le savoir des usagers mais aussi d'adopter une certaine humilité envers ses propres connaissances. Il en va de même pour les concepts de sujet, d'identité, de normes et de contrôle, lesquels sont à saisir comme des outils afin de réfléchir sur la manière dont le professionnel se rapporte aux textes prescriptifs, sur les dispositifs normatifs et de contrôles existants, sur la possibilité offerte à l'usager d'entrer dans un processus de renouvellement identitaire ou encore sur la conception du vivre-ensemble et du type d'existence que le professionnel entend promouvoir. Nous voyons ici l'actualité de ces concepts, non seulement pour le praticien et l'usager, mais plus généralement pour tout individu nécessairement inscrit dans une collectivité et un environnement donnés.

Un appel à s'étonner de l'« ordinaire »

L'enjeu pour Foucault est de maintenir une capacité critique, avec tout ce que cela comporte d'exigences, de nuances et de doutes. Une telle posture vise entre autres et paradoxalement à « rendre visible ce qui précisément est visible, c'est-à-dire de faire apparaître ce qui est si proche, si immédiat, ce qui est si intimement lié à nous-mêmes qu'à cause de cela, nous ne le percevons pas » [1]. Cet appel à s'étonner non pas de ce qui est nouveau, chose somme toute facile, mais de l'ordinaire, de notre ordinaire et quotidien, apparaît central pour le travail social, le professionnel, à force d'habitude, risquant de ne plus s'étonner de ce qu'il voit, de la précarité, de la souffrance, qui est pourtant ce qui devrait au plus haut point sortir de l'ordinaire d'une société et nous interroger.

Mais aussi, et surtout, Foucault souligne que, au même titre que le psychiatre, le juge ou encore le policier, le travailleur social se retrouve confronté au vu de sa fonction au sein de la société à des situations intolérables et qu'il a de ce point de vue la possibilité de s'y opposer en les rendant publiques. Il peut alors prévenir, au sens d'avertir de l'existence de situations-limites – ce qui renvoie à une fonction et une dimension politiques du professionnel.

Vers un travail social critique et citoyen

Plusieurs raisons justifient une interpellation de la société et du politique par le travail social. Nous nous limiterons ici à trois d'entre elles. Tout d'abord, les professionnels se retrouvent à fleur de peau de situations-limites, les voient de près, recueillant dans leur pratique les effets des excès d'une certaine logique socio-économique et politique. Ensuite, les moyens à disposition pour relancer le parcours des usagers, tout en permettant une plus-value, sont souvent encore marqués du sceau d'une certaine injustice et donnent difficilement lieu à une reconnaissance et à un statut de membre de la société à part entière. Enfin, le travail social vient confirmer, voire légitimer certaines normes en vigueur en montrant leur validité et leur applicabilité jusqu'aux points les plus fragiles de la société, d'où l'importance de penser et d'évaluer collectivement les normes en question [2].

Nous voyons ici l'actualité de la dimension politique de ce champ de pratiques, d'autant plus essentielle au vu de la place centrale qu'il occupe dans la société. Dans une telle optique, il est possible de distinguer trois types d'agir du travailleur social. Au premier type que nous appelons techno-poïétique et où l'intervenant mobilise son savoir et son art de faire en faveur de l'usager vient se joindre un second, un agir éthique. A travers celui-ci, le praticien se lie à son interlocuteur par l'actualisation de ses propres valeurs et de celles de sa profession ainsi qu'en tant que membre d'une même communauté humaine. Le professionnel se constitue aussi par là même comme sujet éthique dont la visée est son propre développement moral. Ethique est à comprendre ici en son sens minimal d'un agir d'un individu face à un autre, dans leur rencontre. La bienveillance, l'écoute, la recherche de l'autonomie, la protection seraient quelques-unes des facettes d'une telle attitude.

A ces deux types d'agir vient s'ajouter un troisième, un agir politique. Il se distingue de l'agir éthique par sa visée : non plus autrui en tant que vis-à-vis, ni soi-même, mais la collectivité dans son ensemble, le bien commun, la cité. Cette distinction est centrale du fait qu'elle invite le professionnel à penser la complexité de sa pratique comme insérée dans une époque et en faveur d'une personne dont le parcours est conditionné pour partie par des choix de société. L'enjeu politique est ici multiple pour le travail social : transmettre la réalité et le vécu des usagers vers l'extérieur ; visibiliser, faire connaître et rendre compréhensible l'action sociale ; participer au diagnostic sur l'état et l'évolution de la société ; s'engager pour une modification de celle-ci à partir de ses propres valeurs. Il y aurait donc un lien à tenir serré entre ce champ de pratiques, la société et le politique, et à promouvoir une conception politique forte du travailleur social : une sensibilité, un positionnement et un agir politiques, incluant un certain idéalisme, à comprendre comme la représentation qu'a le professionnel d'un monde tel qu'il estime qu'il devrait être en référence à ses propres valeurs.

Se soucier du devenir de la cité

C'est bien ici l'implication du travail social dans la cité qui est interrogée et « une passion pour les affaires communes » (Castoriadis) qu'il s'agirait de cultiver. Junod écrit à ce sujet « qu'être travailleur social, ce n'est pas seulement être dépositaire d'un agir méthodique et technique, mais aussi porter une responsabilité de pensée et d'action quant au devenir de la cité » [3]. Se soucier du devenir de la cité implique d'être à son service, mais aussi de la critiquer en tant que l'une de ses parties et donc comme étant responsable à ce titre de son orientation, de ce qu'elle devient ou est devenue.

Dans une telle perspective, le travail social devient hautement citoyen. L'enjeu ultime est la réalisation d'une démocratie « la plus démocratique possible », pourrions-nous dire, et implique d'assumer le fait démocratique dans toute son exigence : non seulement une répartition de la parole publique des citoyens, mais aussi la confrontation – d'idées, de valeurs, de buts, de projets de société, etc. –, le désir de participer, l'aptitude à porter un jugement, à délibérer et à s'autolimiter, l'exercice de vertus comme le courage et la tempérance, la capacité d'identifier collectivement des « problèmes publics », le souci du bien commun, etc.

Au final, il apparaît essentiel que le travail social pense et inscrive ses actions dans le temps long, non seulement de sa propre histoire mais aussi de celle plus générale de la société, en maintenant vive une dynamique du changement, de la revendication et de la critique du réel. Il doit ainsi chercher à tenir ensemble une pratique locale qui considère la singularité de la situation des personnes auprès desquelles il intervient et un agir à un niveau plus global visant à ce que les situations-limites en question existent à l'avenir le moins possible, ce qui assurément n'est pas le moins stimulant des paradoxes avec lesquels les acteurs du travail social ont à faire.

[1] Foucault, 1978, dans Defert & Ewald (Eds). (2001b). Dits et Ecrits II. 1976-1988 [Recueil]. Paris : Gallimard, 540

[2] NdIir : Pour plus de précisions concernant les raisons de l'importance d'une interpellation de la société par le travail social, nous renvoyons à la conclusion de l'ouvrage Actualité de Foucault. Une problématisation du travail social, Thierry Gutknecht, Editions ies, Genève, 2016, 256 pages. [Présentation](#) sur REISO

[3] Junod, R. (2014). Entretien avec Roland Junod. Genève : Haute école de travail social. Consulté le 26.01.17 [en ligne](#)